

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Mise en consultation publique des plans
Date de publication: KABVS 18.09.2023
Visible par le public jusqu'au: 18.12.2023
Numéro de publication: BA-VS10-0000000198

Entité de publication



Commune de Saint-Martin (VS), Rue de l'Eglise 5, 1969 St-Martin VS

Mise en consultation publique des plans – Zones de danger géologique - Instabilité de terrain - Glissement de terrain - Chute de pierres - éboulement, Saint-Martin (VS)

Titre de la mise à enquête des plans

Zones de danger géologique - Instabilité de terrain - Glissement de terrain - Chute de pierres - éboulement

Moyen de droit / Consultation

En application des articles 10 et 31 de la Loi sur les dangers naturels et l'aménagement des cours d'eau du 10 juin 2022 (LDNACE), d'entente avec le Service des dangers naturels du canton du Valais, l'Administration communale met à l'enquête publique les plans de zones de danger géologique - instabilité de terrain - glissement de terrain - chute de pierres - éboulement en conflit avec les zones à bâtir.

Le dossier (plans, rapport technique et prescriptions) peut être consulté auprès du bureau du Service technique pendant les heures d'ouverture.

Les éventuelles remarques et oppositions motivées doivent être déposées auprès de l'Administration communale dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Point de contact

Commune de Saint-Martin (VS)
Rue de l'Eglise 5
1969 St-Martin VS

Délai

Expiration du délai: 19.10.2023